

LES PRINCIPAUX TARIFS POSTAUX

(au 01/09/2025)

4 zones de tarification	Services d'acheminement		Type	Contenu	Poids maximal	Dimensions maximales
Nouvelle-Calédonie	Prioritaire	Départ par le 1 ^{er} vol	Courrier	Documents et/ou petites marchandises avec ou sans valeur commerciale	2 kg	Somme des 3 dimensions < 90 cm Longueur < 60 cm
Zone 1 : Océanie pays d'Océanie y compris Wallis-et-Futuna et la Polynésie Française.		Toutes destinations				
Zone 2 : Europe - Asie pays d'Europe et assimilés, y compris la France métropolitaine et ses collectivités territoriales (autres que celles de la zone 1) à savoir Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Terres Australes et Antarctiques Françaises, Poste aux Armées et les départements d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et pays d'Asie.	Économique	1 départ par mois	Colis	Marchandises avec ou sans valeur commerciale	20 kg	Somme des 3 dimensions < 2 m Longueur < 1,5 m
Zone 3 : Amérique – Afrique pays d'Afrique et d'Amérique. (suspension des envois vers les États-Unis)		Destinations limitées				

COURRIER : TARIFS, SERVICES EN OPTION ET INDEMNITÉS

Nouvelle-Calédonie : régime intérieur

Poids	Tarifs au 01/05/2023
Jusqu'à 20 g	230 XPF
De 21 à 100 g	460 XPF
De 101 à 250 g	690 XPF
De 251 à 500 g	920 XPF
De 501 à 2 000 g	1 150 XPF

International : régime extérieur prioritaire

Poids	Tarifs au 01/09/2025
Jusqu'à 20 g / carte postale	340 XPF
De 21 à 100 g	680 XPF
De 101 à 250 g	1 360 XPF
De 251 à 500 g	2 040 XPF
De 501 à 1 000 g	3 060 XPF
De 1 001 à 2 000 g	3 740 XPF

Taux de recommandation	R1	R2	Avis de réception (tous régimes)	240 XPF	Assurance envoi	Selon le poids et la destination
Tarif fixe	545 XPF	885 XPF			Droit fixe	885 XPF
Montant maximal de l'indemnité pour perte	2 000 XPF	20 000 XPF			Droit d'assurance par 10 000 F de valeur déclarée (ou par fraction de 10 000 F supplémentaire)	60 XPF
					Minimum de perception sur le droit d'assurance	600 XPF

COLIS : TARIFS, SERVICES EN OPTION ET INDEMNITÉS

NOUVELLE CALEDONIE

REGIME INTERIEUR

Poids	Tarifs au 01/05/2022
Jusqu'à 500 g	1 050 XPF
De 501 à 1 000 g	1 260 XPF
De 1 001 à 2 000 g	1 470 XPF
De 2 001 à 3 000 g	1 680 XPF
De 3 001 à 5 000 g	1 890 XPF
De 5 001 à 10 000 g	2 310 XPF
De 10 001 à 20 000 g	3 150 XPF

INTERNATIONAL : REGIME EXTERIEUR PRIORITAIRE

Poids	Zone 1	Zones 2 et 3
	Tarifs au 01/09/2025	Tarifs au 01/09/2025
Jusqu'à 500 g	3 600 XPF	5 900 XPF
De 501 à 1 000 g	4 600 XPF	7 900 XPF
De 1 001 à 2 000 g	6 100 XPF	10 700 XPF
De 2 001 à 3 000 g	6 800 XPF	11 900 XPF
De 3 001 à 5 000 g	7 500 XPF	13 000 XPF
De 5 001 à 10 000 g	10 200 XPF	17 800 XPF
De 10 001 à 20 000 g	19 000 XPF	33 200 XPF

REGIME EXTERIEUR ECONOMIQUE

Wallis & Futuna

Poids	Tarifs au 01/03/2025
Jusqu'à 10 000 g	7 600 XPF
De 10 001 à 20 000 g	13 300 XPF

France Métropolitaine

Poids	Tarifs au 01/03/2025
Jusqu'à 10 000 g	9 300 XPF
De 10 001 à 20 000 g	16 300 XPF

SERVICES EN OPTION

Assurance envoi	Selon le poids et la destination
Droit fixe	885 XPF
Droit d'assurance par 10 000 F de valeur déclarée (ou par fraction de 10 000 F supplémentaire)	60 XPF
Minimum de perception sur le droit d'assurance	600 XPF

Montant maximal de l'indemnité pour perte	1 000 XPF / kg
---	----------------

Avis de réception (tous régimes)	240 XPF
----------------------------------	---------

TARIFS DU SERVICE DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

Valeur marchande*	Au 01/03/2025	
	De Particulier à Particulier (en cadeau)**	Envoi commercial
De 0 à 3 000 XPF	0 XPF	
De 3 001 à 30 000 XPF	0 XPF	1 950 XPF
De 30 001 à 100 000 XPF	3 300 XPF	

* coût marchandise + assurance + fret

** envoi présentant un caractère occasionnel et portant exclusivement sur des marchandises réservées à l'usage personnel ou familial des destinataires.